

COMPTE RENDU

Visa rédacteur	BL
Visa diffusion	DC - LR

Diffusion :

- Bureau Enseignement Formation
- Présidents des CREF
- BEX
- CTR
- CIR

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION Réunion du 6 avril 2019 – INSEP

Etaient présents : Sylvie BARATHIEU, Christian BELOUIN, Samuel BONVALET, Stéphane DABLIN, Pierre DEVAUX, Rémi FRANCOIS, François GREHAN, Juan GUERRERO, Christophe LEBRANCHU, Frédéric MOMOT, Benoît LEHUEDE, Céline RECULET, Ludovic ROYE.

Etaient excusés : Remy ALONSO, Didier CHAVRIER, Denis GODE, Didier HERISSON, Philippe JACQUES, Marika MARIE-CELINE, Didier LAFAY, Nicolas PARGUEL, Sandrine PRINET, Guillaume VILAIN

SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR	
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des acteurs du service formation • Retour d'info sur le fonctionnement des CREF • Présentation du nouveau dispositif Pagaies Couleurs • Présentation formation de formateur, • Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel • Evolutions règlementaires
POINTS POUR INFORMATION	
Point 1 :	<p>Présentation des acteurs du service formation : L'année 2018 a été marquée par une réorganisation du service formation et professionnalisation de la FFCK. Aujourd'hui 7 personnes y travaillent et il est intégré à la Direction Développement Formation :</p> <p>Caroline BARBAUT est chargée de mission en charge de la gestion administrative et financière des formations professionnelles et fédérales. Pierre DEVAUX est coordinateur de la filière entraîneur. Il est également chargé de la formation des formateurs. Renaud DOBY auparavant CTN au sein du service formation est devenu Directeur du Pôle France de Pau Toulouse. Il conserve la coordination du DEJEPS à Toulouse. Benoit LEHUEDE est responsable du service formation. Amélie PALASZ est responsable pédagogique et chargée du développement de l'offre de formation. Nicolas PARGUEL est responsable du projet de rénovation Pagaies Couleurs. Céline RECULET est Directrice Technique Nationale adjointe en charge du développement et de la formation. Stéphanie TRANEL est assistante administrative de l'ensemble de la direction développement formation,</p>

	<p>Par ailleurs, Kévin DELMOULY CTN au sein de la Direction Développement Formation coordonne la mise en place des Pagaies Couleurs Jeunes en lien avec la commission jeunes et le Bureau enseignement formation.</p>
<p>Point 2 :</p>	<p>Intervention de Ludovic ROYE – Directeur Technique National : Ludovic rappelle le rôle important et transverse de la commission enseignement formation qui est chargée d’accompagner et de mettre en œuvre un axe important du projet fédéral. Il rappelle également que depuis la mise en place de la nouvelle gouvernance, la CNEF n’est plus sous la tutelle du DTN comme ce fut le cas auparavant. Comme pour les autres commissions, son président est un président de plein droit.</p>
<p>Point 3 :</p>	<p>Retour d’info sur le fonctionnement des CREF : <u>CREF Bretagne :</u> Retour sur 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MFPC : 2 sessions organisées. Une session pour les adultes et une session pour les jeunes : 40 personnes formées cette année. - CQP : 2 sessions modules courts : 30 personnes formées. - Une formation recyclage sécurité est organisée pour les salariés des clubs : 1 journée pour la mer, 1 journée pour l’EV. Une dizaine d’inscrits tous les ans. - Partenariat avec FF2S pour la mise en œuvre d’une formation de secourisme adaptée. - Une formation guide sur 3 domaines : EV, Mer et EC. La plupart des inscrits sont des pratiquants qui n’ont pas de diplômes fédéraux. Une dizaine de personnes par sessions. - Formation BPJEPS en lien avec l’ENV. - Convention avec le l’UFR STAPS de Rennes pour la mise en œuvre d’une formation CQP dans le cadre de l’option Canoë-Kayak. Les étudiants passent le CQP en 2 ans. - Une journée « Sécu en Dragon boat » a été organisée à destination de pratiquants ayant une grosse appréhension de l’eau. - Volonté de mettre en place un EF 1 tous les ans. <p>Deux réflexions sont en cours au sein de l’ETR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réorientation des encadrants professionnels après un certain nombre d’années comme cadre de club. - La recherche de sources de financements pour pérenniser les emplois via une augmentation des ressources du club. <p><u>Occitanie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - MFPC : 2 sessions organisées EV et Mer, - Une session de CQP court à la suite du monitorat - Un colloque organisé intégrant une habilitation formateur - Projet d’organiser un EF1 sur les deux années à venir pour les 3 UC communes. Les UC spécifiques seront organisées en fonction des volontés des commissions régionales d’activités. - Tentative de dynamiser le passage des pagaies Couleurs Bleues. En parallèle de l’organisation de l’habilitation Pagaies Couleurs et de la certification moniteur sont organisées des certifications de la PC Bleue EV ou Mer. - La mise en œuvre de formations sur 3 niveaux de sécurité est envisagée : Bleue rouge noire. - Pagaies Rouges et Noires : organisée en fonction de la demande. - Un CQP long est proposé tous les deux ans par le creps de Montpellier. Il s’agit d’un CQP bi-qualifiant VTT et CK mer. - Un BPJEPS est organisé à Millau par le CNAM de Millau. Intervention à titre de jury des CTR. <p><u>Nouvelle Aquitaine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L’AMFPC est à la charge des comités départementaux et cela fonctionne bien. - MFPC : les deux anciennes régions continuent à mettre en place le moniteur de façon indépendante. Ces formations débouchent sur des CQP courts. - Un CQP long est proposé par le CPA Lathus. Il n’y a que 4 candidats cette année. - Un projet de CQP long a été monté avec le club de Pau sans succès puisque 0 candidat. - Volonté de mettre en place une formation d’entraîneur qui répondrait à un besoin du territoire.

	<p><u>Bourgogne Franche Comté :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'à l'année dernière le CR organisait toutes les formations AMFPC et MFPC. Aujourd'hui un seul département sur les huit organise un AMFPC : 20 stagiaires par an. En 2019 l'AMFPC est délégué aux Comités Départementaux avec un cahier des charges type. La certification restera commune. - MFPC : 7 personnes en 2018. (idem années précédentes) + 8 recyclages. 1 personne seulement en 2019. Réflexion pour la mise en place d'une VAE pour la partie pédagogique du MFPC. - La partie sécurité des formations est ouverte aux bénévoles - Organisation d'un EF1 : 6 personnes en 2017, 0 en 2018, 15 en 2019. - Une formation PC rouge rivière organisée chaque année - 7 personnes. La prochaine formation est organisée début aout. <p>Proposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un UC EF1 Dragon Boat avec un portage national. <p><u>Pays de Loire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - AMFPC regroupe beaucoup de candidats mais il existe peu de transfert vers le MFPC. (Seulement 10 personnes) - La formation MFPC Mer est déléguée à un club via une prestation de service. - Une session de CQP court est organisée. - Journée sécurité eau-vive avec le support de l'UNASS de Loire-Atlantique (spécialistes de la sécu en EV). - Projet d'organiser un EF1. - BPJEPS organisé par le Creps de Nantes. Cette année une convention entre le CREPS et la FFCK a permis d'organiser une session EF1 dans le cadre de la formation BPJEPS. - Une session de formation PC Rouge est déléguée à une structure affiliée. <p>Problématique rencontrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés à avoir des retours sur l'implication réelle des tuteurs MFPC car cela dépend fortement de la structuration des clubs. <p><u>Ile-de-France :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - AMFPC et MFPC organisés au niveau régional avec 40 stagiaires en totalité. La partie mer n'a pas été proposée en 2018 faute de formateur. Il existe une volonté de la faire en 2019. - Un CQP court sera organisé au mois de juin 2019. - EF1 un premier module a été organisé 2018. 2 modules sont prévus en 2019. Il y a toutefois un problème financier sur l'organisation de l'EF1. Avec notamment des difficultés pour permettre l'intervention de formateurs extérieurs. La politique tarifaire est à questionner. - Une journée sécurité organisée en eau vive. - Organisation de formation PC Bleue Mer en 2018 et PC rouge Mer prévue en 2019. <p>Perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'un BPJEPS sur Vaires-sur-Marne avec Nautisme en IDF. <p><u>Grand Est :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'AMFPC est organisé par les comités départementaux. La partie théorique de l'examen est régionalisée. 32 personnes formées : 25 hommes et 7 femmes. - Une formation MFPC est organisée sur deux weekends et sur une semaine. 19 personnes formées en 2018 (en baisse par rapport à 2017). Les tarifs de la formation est de 360 €. Ce tarif comprend la fourniture d'un gilet, d'une corde et d'un couteau. - CQP Court : 12 personnes. - Une session de formation EF1 est ouverte avec 13 stagiaires. - En 2019 les mêmes actions sont programmées avec en plus une formation PC rouge rivière. <p><u>Normandie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 formations AMFPC sont organisées avec environ 30 candidats. - Formation MFPC : 17 candidats cette année en réelle augmentation par rapport aux années précédentes.
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Un CQP court mer est organisé. Pour l'eau vive, un rapprochement avec les autres régions est effectué. - Deux formations sécurité en EV et en Mer sont organisées. - Une formation habilitation PC est proposée. - La formation EF1 est organisée et gérée au sein du pôle espoirs. - Une formation « premiers secours » est proposée. (PSC1). - Une formation d'habilitation de la navigation à Chausey est organisée avec une dizaine de candidats chaque année. La Cref envisage de l'ouvrir à d'autres régions. Cette formation offre la possibilité de disposer du pool de bateau sur place. - Des formations de juges sont organisées en parallèle des compétitions. - Le cout de la formation MFPC est passé à de 450 € à 600 € en 2018. Cela n'a pas eu d'incidence sur le nombre d'inscription. <p>L'ensemble des CREF semble être intéressé par un kit Moniteur FFCK. Un rapprochement avec l'E-shop sera réalisé avec des propositions de mise en œuvre pour septembre.</p>
<p><u>Point 4 :</u></p>	<p>Pagaies Couleurs : La FFCK travaille actuellement sur une rénovation du dispositif Pagaies Couleurs avec la volonté de le replacer au cœur des dispositifs fédéraux et de l'adapter aux différents types de pratiques et aux attentes de tous les publics.</p> <p><u>Quelles nouveautés ?</u> Un changement conceptuel de l'approche : les deux premières Pagaies Couleurs (Blanches et Jaunes) se feront par embarcations et les 4 suivantes par disciplines (Vertes, Bleues, Rouges, Noires). La fin de l'obligation de la polyvalence : Passage d'un système polyvalent à un système spécialisé, il sera possible de suivre un parcours pagaies couleurs sans nécessité de polyvalence dans les milieux ou les disciplines. Les 3 piliers historiques « Environnement », « Sécurité », « Technique » sont conservés et adaptés à chaque spécialité. La « Culture Sportive » est généralisée à tous les niveaux (actuellement seulement en pagaie bleue).</p> <p><u>Le Schéma du nouveau dispositif</u> est présenté et est disponible en Annexe.</p> <p><u>Le plan d'action</u> prévoit une mise en test des premiers niveaux de PC durant l'été. La construction des référentiels s'appuie sur un groupe d'experts identifiés pour chacune des disciplines. Un rapprochement avec la commission ESIND est en cours pour travailler sur les contenus « environnement ».</p> <p><u>Plusieurs aspects sont abordés :</u> Une crainte est avancée par les CREF puisque les formations de Pagaies rouges et noires seront dorénavant organisées sous la tutelle fédérale.</p> <p>Le maintien de la contrainte règlementaire pour l'entrée en formation semble être un point partagé par l'ensemble des participants présents car cela permet de s'assurer d'un niveau technique minimal à l'entrée en formation.</p> <p>Important d'avoir une entrée par mots clés dans l'outil numérique qui centralisera les documents liés aux Pagaies Couleurs.</p>
<p><u>Point 4 :</u></p>	<p>Réflexion autour de la formation de formateur. Une réflexion est en cours pour faire évoluer la formation de formateurs. L'objectif est de proposer un système simple. Pour cela, il y a une nécessité de mieux connaître le profil de nos formateurs et leurs besoins.</p> <p><u>Qui sont les formateurs ?</u> Pour la plupart des CREF présentes, les formateurs sont à la fois des cadres techniques nationaux ou fédéraux, des bénévoles et des cadres de clubs.</p>

	<p><u>Quels sont les besoins de formation ?</u> Plusieurs idées sont exprimées notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Socle commun autour de la culture fédérale pour mettre à jour les connaissances sur les dispositifs fédéraux. • Remise à niveau sur les méthodes et outils pédagogiques et sur l'adaptation au public. • Formation autour des nouvelles pratiques : (SUP / Pagaie Fit / Pagaie Santé...) • Création d'une bibliothèque regroupant des outils pédagogiques et des documents de référence. <p>L'organisation de deux formations de formateurs par an est envisagée dont une en province.</p>
<p>Point 5 :</p>	<p><u>Étude de recensement et d'analyse de l'emploi dans les clubs de la FFCK :</u> Afin d'avoir des données actualisées et une vision de l'emploi au sein du réseau, une étude a été réalisée en 2018 par l'agence CERES Sport. Cette étude est construite en 3 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de données statistiques, - Une analyse des profils d'emploi, - Une analyse par profil de clubs face à l'emploi, <p>Une synthèse et des préconisations sont transmises avec l'enquête. L'ensemble des documents sont disponibles en PJ.</p>
<p>Point 6 :</p>	<p><u>Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel :</u> La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée en septembre 2018. Des changements importants sont en cours et s'étaleront dans leur mise en œuvre jusqu'en 2020. On observe notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un changement des dispositifs de financements. - Des modalités de financements modifiées avec notamment la possibilité de prise en charge de modules de compétences et plus forcément l'entièreté d'un diplôme. - Un changement de financeur puisque c'est dorénavant l'AFDAS qui est le financeur du sport depuis le 1^{er} avril.
<p>Point 7 :</p>	<p><u>Evolutions règlementaires :</u> Le Ministère des sports interroge les fédérations sur la réécriture de l'Article L212 du code du sport qui limite l'encadrement sportif contre rémunération aux titulaires d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle. Cela répond notamment à une directive de la Commission Européenne car la France est le seul pays d'Europe à règlementer ainsi la profession d'éducateur sportif. Tous les membres de la commission s'accordent sur l'importance d'avoir des encadrants formés pour encadrer l'activité Canoë-kayak tout en admettant l'idée qu'une ouverture pour l'encadrement des premiers niveaux d'intervention auprès du public licencié pourrait être intéressante. La FFCK est conviée le 2 mai 2019.</p>